

DEMANDE DE LOCATION DE VAISSELLE

(A formuler au moins 8 jours avant la date souhaitée et à déposer au CCAS en Mairie de Guilers)

Je soussigné(e) : Adresse :

 : Mail :@.....

Agissant : ☐ à titre personnel

☐ au nom et pour le compte de l'association ou de la Société :

En vertu des responsabilités que j'assume au sein de cet organisme (Fonctions :)

Sollicite du CCAS de GUILERS, le prêt/la location de la vaisselle ci-après indiquée, et m'engage à m'acquitter du prix de location fixé par le CCAS.

Le règlement doit être effectué à l'accueil associatif avant le retrait De la vaisselle (chèque/espèces).

Toute vaisselle non revenue en parfait état fera l'objet d'un remplacement aux frais du pétitionnaire (valeur de remplacement).

Période de location souhaitée : du Au

Du lundi au vendredi (cocher la case de votre choix) :

RDV RETRAIT ☐ A 8h30 ☐ A 13h30

RDV RETOUR ☐ A 8h30 ☐ A 13h30

Le samedi et le dimanche ou jours fériés :

(Impérativement entre 8h30 et 12h et 17h à 20h)

Horaire retrait : H

Horaire retour : H

Nbre	Désignation	P.U	TOTAL	Valeur remplacement
	Assiette creuse	0.22 €		1.60 €
	Assiette plate	0.22 €		1.60 €
	Assiette dessert	0.22 €		1.60 €
	Corbeille à pain	0.22 €		0.95 €
	Couteau	0.22 €		0.95 €
	Fourchette	0.22 €		0.95 €
	Grande cuillère	0.22 €		0.95 €
	Grande tasse	0.22 €		0.95 €
	Marmite 70L	7.50 €		230 €
	Pelle à tarte	0.22 €		1.60 €
	Percolateur 60 t	14.85 €		390 €
	Percolateur 100 t	14.85€		390 €
	Petite cuillère	0.22 €		0.95 €

Nbre	Désignation	P.U	TOTAL	Valeur remplacement
	Petite louche	0.22 €		0.95 €
	Petite tasse	0.22 €		0.95 €
	Pichet inox	0.60 €		1.60 €
	Pichet verre	0.60 €		1.60 €
	Plat creux arcopal	0.60 €		3.10 €
	Plat creux inox oval	0.60 €		3.10 €
	Plat inox oval	0.60 €		3.10 €
	Plat inox rectangle	0.60 €		3.10 €
	Saladier arcopal	0.60 €		3.10 €
	Saladier inox	0.60 €		3.10 €
	Saladier pirex	0.60 €		3.10 €
	Soupière inox	0.60 €		3.10 €
	Verre à pied	0.22 €		0.95 €

PRIX TOTAL A PAYER : Euros OU APPLICATION DU MINIMUM DE PERCEPTION : 7.00€

Date demande !__!__!__!	Visa agent accueil :	VU POUR ACCORD	Fiche conciergerie transmise
Signature demandeur :		Guilers, le Anne CARRO, Vice-présidente du CCAS	☐ Locataire Par mail / Accueil le ☐ Services techniques Par mail / Accueil le

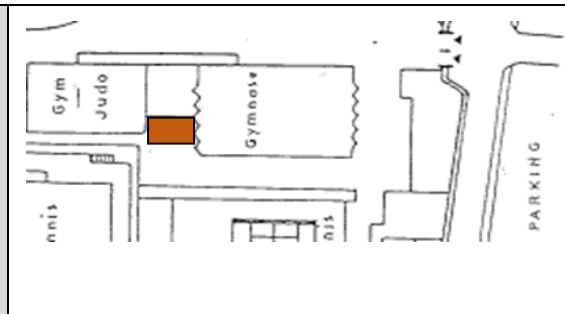
Modalités de retrait et de retour au verso de l'imprimé

Où ? Au complexe Sportif Louis Ballard (cf. plan ci-contre)

Modalités et consignes drive :

- La clé du drive est à retirer à l'accueil de la Mairie sur les heures d'ouverture habituelles et à restituer dès le lundi suivant.
- Rouler au pas à l'intérieur du complexe sportif.
- Au retour, le matériel doit être déposé dans le drive aux horaires indiqués sur le formulaire.
- Rangement à l'identique au retour (en cas de non-respect, la commune se réserve la possibilité de ne plus permettre l'accès à ce service). Nous vous conseillons de prendre une photo lors du retrait.
- S'assurer à chaque manipulation de la fermeture du portail et du drive.

NOTA : Aucune clé du drive ne sera délivrée en dehors des heures d'ouverture de la Mairie.



Règlement d'utilisation

ARTICLE 1 : Toute personne ou organisme ayant formulé sa demande dans les délais indiqués à l'article 2 ci-après, pourra utiliser la vaisselle acquise à cet effet par le CCAS de Guilers, sous réserve que cette demande ait été agréée.

ARTICLE 2 : Un registre de réservation est ouvert en Mairie de Guilers. Les réservations émanant des associations ayant leur siège à Guilers, ainsi que des employés de cette commune, pourront se faire au plus tôt **12 mois avant la date de réservation souhaitée**. Les réservations émanant des autres demandeurs seront reçues au plus tôt, **3 mois avant la date d'utilisation**.

ARTICLE 3 : Les tarifs de location indiqués, fixés par le CCAS de GUILERS, s'entendent pour une période maximale de 4 jours, y compris les jours de retrait et de retour de la vaisselle. **Le règlement est à effectuer à l'accueil de la mairie après le retour de la vaisselle (chèque/espèces).**